

Montants mensuels en euros au 01/01/2026, toutes taxes comprises, en fonction de l'âge au 01/01/2026

Tranches d'âge 	Prime commerciale HOSPITALIA PLUS, taxes et contributions comprises, à payer	Taxes et contributions	Prime commerciale hors taxes	dont frais d'acquisition	dont frais d'administration
		Cotisation INAMI 10 %		2,01 %	3,84 %

Affiliés au produit Hospitalia Plus					
• Avant le 01/01/1994 ou affiliés, après cette date, avant l'âge de 46 ans*					
moins de 18 ans	8,46 €	0,77 €	€ 7,69	€ 0,15	€ 0,30
de 18 à 24 ans	10,59 €	0,96 €	€ 9,63	€ 0,19	€ 0,37
de 25 à 49 ans	26,90 €	2,45 €	€ 24,45	€ 0,49	€ 0,94
de 50 à 59 ans	33,04 €	3,00 €	€ 30,04	€ 0,60	€ 1,15
60 ans et plus	59,57 €	5,42 €	€ 54,15	€ 1,09	€ 2,08
• Après le 01/01/1994, entre 46 et 49 ans* (+5%)					
46 à 49 ans	28,25 €	2,57 €	€ 25,68	€ 0,52	€ 0,99
50 à 59 ans	34,68 €	3,15 €	€ 31,53	€ 0,63	€ 1,21
60 ans et plus	62,54 €	5,69 €	€ 56,85	€ 1,14	€ 2,18
• Après le 01/01/1994, entre 50 et 54 ans* (+10%)					
à 49 ans**	29,59 €	2,69 €	€ 26,90	€ 0,54	€ 1,03
50 à 59 ans	36,32 €	3,30 €	€ 33,02	€ 0,66	€ 1,27
60 ans et plus	65,48 €	5,95 €	€ 59,53	€ 1,20	€ 2,29
• Après le 01/01/1994, entre 55 et 59 ans* (+50%)					
55 à 59 ans	49,43 €	4,49 €	€ 44,94	€ 0,90	€ 1,73
60 ans et plus	89,23 €	8,11 €	€ 81,12	€ 1,63	€ 3,11
• Après le 01/01/1994, à partir de 60 ans* (+70%)					
à 59 ans**	55,99 €	5,09 €	€ 50,90	€ 1,02	€ 1,95
60 ans et plus	101,07 €	9,19 €	€ 91,88	€ 1,85	€ 3,53

* A la date de début de l'affiliation

** Âge au 1er janvier de l'année d'affiliation

Tranches d'âge 	Prime commerciale GARANTIE « MALADIES GRAVES », taxes et contributions comprises, à payer	Taxes et contributions	Prime commerciale hors taxes	dont frais d'acquisition	dont frais d'administration
		Taxe d'assurance 9,25 %		2,01 %	3,84 %

Affiliés à la Garantie Maladies Graves					
moins de 18 ans	€ 0,34	€ 0,03	€ 0,31	€ 0,01	€ 0,01
de 18 à 24 ans	€ 0,43	€ 0,04	€ 0,39	€ 0,01	€ 0,02
de 25 à 49 ans	€ 1,16	€ 0,10	€ 1,06	€ 0,02	€ 0,04
de 50 à 59 ans	€ 1,43	€ 0,12	€ 1,31	€ 0,03	€ 0,05
60 ans et plus	€ 2,60	€ 0,22	€ 2,38	€ 0,05	€ 0,09

Il n'y a aucune majoration de la prime de la Garantie « Maladies graves ».